

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2019

Absente :
Françoise LAFONT

Secrétaire : Agnès DUBOC
Secrétaire de séance : Stéphanie PASCAL

Ouverture de la séance à 20h.

CREATION DE GROUPEMENTS DE COMMANDES AVEC LA CCBDP :

👉 Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) :

La CCBDP en tant que coordonnateur du groupement assure la prise en charge de l'intégralité de la procédure du marché public. La commune doit créer un service public de défense contre l'incendie et s'assurer de l'existence, de la suffisance, et de la disponibilité des ressources en eau pour la lutte contre les incendies.

Approbation de la convention constitutive et adhésion au groupement de commandes, désignant la CCBDP en qualité de coordonnateur du groupement :

Approuvé à l'unanimité.

👉 Rédaction des actes administratifs liés aux transactions foncières :

La CCBDP en qualité de membre est défini comme le coordonnateur du groupement et assure : la collecte de besoins, la rédaction du cahier des charges, la procédure de consultation, et l'attribution du marché.

Adhésion au groupement de commandes pour la passation du marché public (2020 -2022) :

Délibération : Contre : 6 - Pour : 0 – Abstentions : 4

ACTUALISATION DES STATUTS DU SDED (Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme) :

Approbation de la modification des statuts du SDED :

Approuvé à l'unanimité

LOGEMENT MAIRIE :

M. Michel FRANCOIS est prié de sortir de la séance.

En tant qu'ancien locataire, il souhaite reprendre la location de l'appartement.

Le prix de la location sera défini en rapport au prix du marché en cours auprès de professionnels de l'immobilier.

M. Michel FRANCOIS étant prioritaire sur la location, sa demande est accordée à l'unanimité.

LITIGE URBANISME :

Depuis le 11 Juin 2018 une Tiny House a été installée sans autorisation et l'affaire a été portée devant les tribunaux.

M. Le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour :

- Se porter partie civile,
- Solliciter un avocat,
- Demander un préjudice matériel

Délibération : Pour : 9 – Abstention : 1

VENTE TERRAIN :

Dans le cadre du droit de préemption la commune a été informée de la vente d'une parcelle boisée (A223).

A l'unanimité le Conseil Municipal décide de ne pas utiliser son droit de préemption en précisant que le terrain étant boisé il ne sera pas délivré d'autorisation de construction.

SCHEMA D'ASSAINISSEMENT :

L'organisation de l'enquête publique a été établie et publiée le 12 Septembre 2019.
Une permanence sera assurée par le commissaire-enquêteur à la salle polyvalente de 9h à 12h le 30 septembre, le 15 octobre et le 29 octobre 2019.
Le dossier est consultable en mairie.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- ✚ Gestion et fonctionnement des 2 logements Mairie :
Une réunion a eu lieu le 11/09/2019.

- ✚ Travaux réalisés par l'entreprise BRUN :
 - remise en état du chemin au col du Roux,
 - nivellement du parvis de la Chapelle de St Pons,
 - coupes d'eau au chemin des Crozes suite à la demande des riverains,
 - pose des buses sur le chemin des grands chênes,
 - remise en place des nouvelles grilles sur le chemin du vieux village .

- ✚ Station d'épuration et station de relevage :
Une réunion a eu lieu le 10/09/2019

- ✚ Travaux à prévoir :
 - au cimetière : réparation du mur fissuré et taille des lauriers,
 - au vieux cimetière : taille des genêts.

- ✚ Construction buvette et bar :
Une réunion aura lieu fin octobre avec les riverains.

- ✚ Les résultats d'activité à fin août de l'agence postale sont en hausse globalement de 142% par rapport à l'année dernière grâce aux nouveaux horaires d'ouverture du lundi au samedi (9h à 12h30).

- ✚ Les virades de l'espoir (Vaincre la mucoviscidose) :
 - Manifestation le samedi 28 et dimanche 29 septembre 2019.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 11 Octobre 2019.

La séance est levée à 22h.